

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2023

---

SURSEOIR À L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE DU RÉSEAU DE BUS DE LA RÉGIE  
AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS - (N° 995)

Retiré

## AMENDEMENT

N° CD4

présenté par

M. Reda, M. Pacquot, M. Metzdorf, Mme Guévenoux, M. Royer-Perreaut, M. Rodwell et  
Mme Klinkert

-----

### ARTICLE UNIQUE

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à maintenir le calendrier initial d'ouverture à la concurrence des bus de Paris et de sa petite couronne au 31 décembre 2024.